

Vivre à l'Île, vivre mieux



POLITIQUE FAMILIALE

ET DES PERSONNES ÂÎNÉES

2025-2027



ÎLE VERTE
**NOTRE-DAME-DES-
SEPT-DOULEURS**

AVANT-PROPOS

La nouvelle **Politique familiale municipale et des personnes âgées 2025-2027**, et le **plan d'action** en résultant, sont le produit du recensement des besoins exprimés par les familles et les personnes âgées de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, lors de consultations menées entre 2024 et 2025.

La Politique propose une vue d'ensemble des services offerts sur notre territoire et établit les actions à améliorer, ou à mettre en place, afin d'assurer la vitalité de la municipalité et le bien-être de sa population, tout en tenant compte des changements démographiques qui s'y opèrent.

Par conséquent, elle aspire à mettre en œuvre des mesures visant le mieux-être des familles et des personnes âgées, tout en fournissant un outil de référence aux membres du conseil municipal. En adoptant la politique familiale et le plan d'action de la municipalité et en souscrivant à la politique territoriale de la MRC de Rivière-du-Loup, le conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des personnes âgées, et de placer le bien-être de la communauté au cœur de ses priorités.

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

Nichée sur l'île Verte, au cœur du fleuve Saint-Laurent, la municipalité est un véritable joyau du Bas-Saint-Laurent. Composée de paysages maritimes à couper le souffle, d'un patrimoine historique riche et d'une communauté dynamique et solidaire, elle incarne un milieu de vie paisible, sécuritaire et profondément humain.

Fondée en 1874, la municipalité compte aujourd'hui une population d'environ 70 résidentes et résidents permanents, appelés les Verdoyants. Ce nombre peut toutefois quintupler durant la saison estivale, une fluctuation attribuable à la villégiature et au tourisme qui constituent les piliers de l'économie locale. L'île Verte est notamment reconnue pour son phare historique, entré en fonction à la Pointe-à-Michaud en 1809, ainsi que pour ses fumoirs, témoins vivants de la tradition maritime d'antan.

Située près de la rive sud du fleuve, l'île Verte s'étend sur près de 12 kilomètres et possède un riche passé d'occupation insulaire, combiné à une géographie unique façonnée par les marées et les saisons, qui confèrent à la municipalité une identité forte et un attachement profond au territoire.

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs se distingue par son cadre naturel exceptionnel, sa tranquillité et son rythme de vie harmonisé aux marées et aux saisons. L'accès à l'île s'effectue par traversier en été et par pont de glace ou hélicoptère en hiver, renforçant le caractère unique et résilient de la communauté.

L'île Verte est un lieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir. Cette nouvelle politique familiale et des personnes âgées se veut un levier pour renforcer les liens entre les générations, soutenir les familles dans leur quotidien et offrir aux personnes âgées un environnement digne, actif et inclusif.



Photo : Éric Lebel

MOT DE LA MAIRESSE

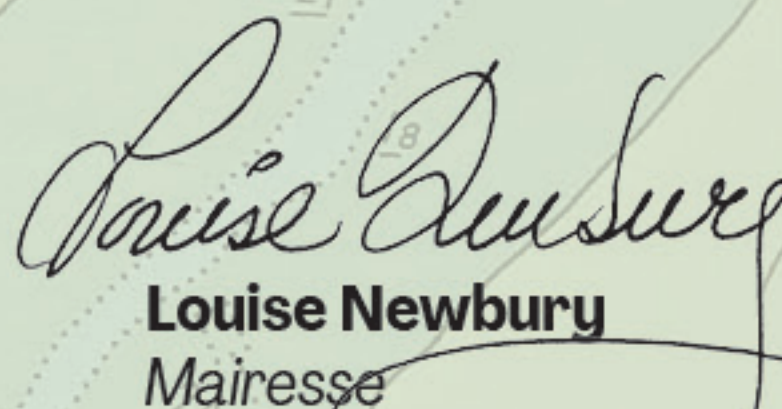


C'est avec une grande fierté que nous vous présentons cette nouvelle mouture de la Politique familiale et des personnes âgées, destinée à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de notre municipalité.

Ce document est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, amorcé en 2024, et mené jusqu'à l'adoption officielle de la Politique et de son plan d'action en septembre 2025. Pendant plusieurs mois, les membres du comité de pilotage ont déployé temps, énergie et expertise pour mener à bien cette démarche. Leur engagement témoigne d'un véritable effort collectif au service du bien-être de notre communauté.

La Politique et son plan d'action reflètent fidèlement les attentes, les préoccupations et les aspirations exprimées par la population lors de différentes étapes de consultation : le Forum citoyen 2022, et le sondage électronique et la consultation citoyenne menés en 2025. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les réalités vécues sur le territoire et d'orienter les priorités d'intervention.

Ce nouvel outil guidera désormais l'élaboration des actions et des mesures visant à améliorer la qualité de vie des insulaires, à soutenir les familles et à favoriser le maintien des personnes âgées sur l'île le plus longtemps possible. Il s'inscrit dans une vision durable, adaptée aux particularités de notre milieu et vient renforcer la solidarité locale et le profond attachement que nous portons à notre territoire. Cette politique vise à améliorer nos conditions de vie, afin que chacun puisse continuer à vivre pleinement et sereinement dans notre bel environnement insulaire.


Louise Newbury
Mairesse

MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS RELATIVES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES ÂNÉES



En tant que conseillère municipale et mère de famille, participer à l'élaboration de la Politique familiale et des personnes âgées de notre municipalité a été une expérience enrichissante. Ce processus m'a permis de porter à la fois la voix des familles et celle des personnes âgées qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre communauté.

À travers les consultations, les échanges et les réflexions collectives, j'ai pu mesurer la richesse des idées et l'engagement de chacun. Cette politique témoigne de notre volonté commune de bâtir un environnement où il fait bon vivre, grandir, vieillir et s'épanouir.

Je suis fière d'avoir contribué à ce travail collectif et heureuse de poursuivre la mise en œuvre d'actions qui continueront d'améliorer la qualité de vie dans notre municipalité.


Joanie Harrison
Conseillère municipale

LE COMITÉ DE PILOTAGE

La Municipalité a procédé à la création d'un comité de pilotage responsable de l'élaboration de la Politique et de son plan d'action. Composé de personnes représentatives du milieu et relevant des élus RQFA, le comité avait pour mandat d'effectuer le bilan du plan d'action précédent, de réaliser un nouveau diagnostic du milieu, d'actualiser et de préciser les axes d'intervention devant figurer au cœur de la nouvelle Politique, de collaborer à la mise en place des consultations et du plan d'action.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Louise Newbury, mairesse
de la municipalité de
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Joanie Harrison, conseillère municipale
et RQFA, et représentante des familles

Danielle Pitre et Lucille Vien,
représentantes des familles et
personnes âgées

Claire Marien, représentante
du Comité de santé de l'île Verte
(organisme local aîné)

Soutien technique

Direction générale de la Municipalité :
Denis Cusson, Sophie Sirois,
Gérald Dionne

Alice Kieran, agente de projet et
statistiques

MRC de Rivière-du-Loup
Gérald Dionne, agent de développement
rural

Julie Couvrette, agente de
développement social et responsable
des questions relatives aux familles et
personnes âgées

RQFA : Responsable des questions familiales et aînés

LA THÉMATIQUE

Vivre à l'Île, vivre mieux

Vivre à l'île Verte offre l'occasion de savourer la beauté de ses paysages, la quiétude des lieux et les atouts uniques liés à l'insularité. Le thème de la Politique familiale et des personnes âgées exprime la volonté des personnes qui ont fait le choix d'y résider, de réfléchir collectivement à des pistes d'action permettant de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de la population sur le territoire.

Ce thème affirme également la volonté de favoriser un milieu de vie vibrant, solidaire et durable, au sein duquel l'ensemble des membres de la communauté peuvent s'épanouir pleinement, tout en composant avec les défis liés au territoire, au transport, à l'isolement et à l'accès aux services essentiels.



LES AXES D'INTERVENTION



Axe d'intervention 1

Aménagement du territoire

- Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »
- Volet « Habitat »
- Volet « Milieu de vie »
- Volet « Environnement »



Axe d'intervention 2

Santé, bien-être, services et soutien communautaire

- Volet « Santé et bien-être »
- Volet « Services et soutien communautaire »
- Volet « Sécurité »



Axe d'intervention 3

Transport et mobilité



Axe d'intervention 4

Vie sociale, récréative et communautaire

- Volet « Loisirs »
- Volet « Participation sociale »
- Volet « Respect et inclusion sociale »



Axe d'intervention 5

Communication et information



PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Résidentes et résidents permanents

Source : Portrait statistique, Centre local de développement de Rivière-du-Loup, 2024

Population	Âge médian	Proportion des 65 ans et plus
71 habitants	65,5 ans	50%

Statistiques municipales

La population de l'île Verte est composée de nombreuses personnes et familles qui partagent leur temps entre deux lieux de résidence, dont l'île Verte, selon des formules variables : quelques jours par semaine, ou par mois, plusieurs semaines en continu l'été, la moitié de l'année, plusieurs semaines aux vacances. Certaines de ces personnes considèrent leur résidence urbaine comme un pied-à-terre leur permettant d'occuper un emploi, mais choisissent de s'engager dans la collectivité de l'île et ont le projet de s'y installer.

Portrait détaillé de la population de la municipalité :

Nombre de propriétaires (résidents et semi-résidents)	247
Nombre de propriétaires, copropriétaires et conjoints	309
Nombres d'enfants vivants sur l'île de façon permanente	6
Nombre d'enfants de moins de 18 ans	93
Nombre d'enfants de 18 ans et plus	229
Nombre de conjoints d'enfants	119
Nombre de petits-enfants de moins de 18 ans	122
Nombre de petits-enfants de 18 ans et plus	45
Collectivité insulaire élargie	923

Distribution par âge :

Source : Centre local de développement de Rivière-du-Loup, 2023-2024

Pourcentage de la population de 65 ans et plus dans la MRC	25,6 %
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	50,0 %
Saint-François-Xavier-de-Viger	14,3 %
Saint-Modeste	15,2 %
Saint-Arsène	19,3 %
Saint-Épiphane	21,0 %
L'Isle-Verte	25,1 %
Saint-Cyprien	23,6 %
Saint-Paul-de-la-Croix	28,6 %
Notre-Dame-du-Portage	30,9 %
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	26,9 %
Cacouna	23,6 %
Saint-Antonin	17,8 %
Rivière-du-Loup	24,2 %

Distribution des anciens verdoyants (ayant un ancêtre né sur l'île)

Nombre 40 soit 1/6 des propriétaires	Superficie occupée par ces propriétés un peu plus du 1/4 du territoire
---	---

Nombre d'unités de location

0 Aucun locataire. Tous les résidents de l'île sont propriétaires

Nombre d'unités d'habitation

134 résidences



AXE D'INTERVENTION 1

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Appliquer le concept d'accessibilité universelle aux bâtiments et lieux publics.

- 1.1 Identifier, aménager et promouvoir des emplacements permettant aux personnes à mobilité réduite de contempler le fleuve, prioritairement à la station du Phare.

Volet « Habitat »

OBJECTIF 2 : Favoriser l'accès à des habitations adaptées aux besoins des personnes âgées et des familles.

- 2.1 S'arrimer aux efforts de la MRC pour l'identification et l'élaboration de solutions durables et pérennes en matière d'habitation.
- 2.2 Promouvoir et communiquer les règlements municipaux en matière d'habitation.

Volet « Milieu de vie »

OBJECTIF 3 : Bonifier la qualité de l'offre et la disponibilité de services de proximité.

- 3.1 Promouvoir l'achat local dans les commerces de services essentiels de L'Isle-Verte.
- 3.2 Maintenir les efforts de la Municipalité visant à conserver les acquis avec les commerces de proximité de L'Isle-Verte.
- 3.3 Maintenir les efforts de la Municipalité visant à assurer le transport des denrées non accompagnées, particulièrement en ce qui concerne la période de transport en hélicoptère.

OBJECTIF 4 : Connaître et répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées.

- 4.1 Inciter le comité de santé à développer un volet spécifique aux personnes âgées.

Volet « Environnement »

OBJECTIF 5 : Développer des mesures d'atténuation réduisant les impacts des changements climatiques sur le territoire de l'Île.

- 5.1 Promouvoir une utilisation responsable de l'eau.
- 5.2 Approfondir les connaissances de la Municipalité à propos des eaux souterraines du territoire.
- 5.3 Sensibiliser la population de l'Île à l'importance d'aménager la forêt autour des résidences.
- 5.4 Évaluer la possibilité de mettre en place une réglementation contrôlant l'usage de pesticides.
- 5.5 Sensibiliser la population au nettoyage des terrains et faciliter la sortie de l'Île des objets encombrants.



AXE D'INTERVENTION 2

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Volet « Santé et bien-être »

OBJECTIF 6 : Augmenter les mesures favorisant une saine alimentation.

- 6.1 Soutenir et faire connaître les initiatives en termes de sécurité alimentaire.
- 6.2 Assurer l'accès à un deuxième point de ravitaillement d'eau potable pour les marcheurs.

Volet « Services et soutien communautaire »

OBJECTIF 7 : Soutenir les personnes âgées à demeurer le plus longtemps possible à domicile.

- 7.1 Assurer l'accessibilité à des services de santé de qualité aux familles et aux personnes âgées.
- 7.2 Identifier des solutions qui permettraient d'offrir des services de travaux mineurs et d'entretien du domicile, à faible coût.

OBJECTIF 8 : Favoriser le développement de services à la communauté.

- 8.1 Soutenir les organismes communautaires.
- 8.2 Favoriser les initiatives citoyennes dans la mise en place de services.

Volet « Sécurité »

OBJECTIF 9 : Accroître le sentiment de sécurité des familles et des personnes âgées.

- 9.1 Se doter de moyens de communication pour rejoindre les citoyennes et les citoyens en cas de situation de crise (tempêtes, panne d'électricité, etc.).
- 9.2 Faire la promotion des mesures et des programmes existants favorisant le sentiment de sécurité.
- 9.3 Favoriser une activité de chasse éthique et sécuritaire pour tous les segments de la population.
- 9.4 Ajouter une chronique « Sécurité » dans La Bernache Cravant.
- 9.5 Faire connaître le règlement municipal existant concernant les animaux domestiques.



AXE D'INTERVENTION 3

TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF 10 : Faciliter les déplacements des personnes âgées de l'Île.

- 10.1 Consolider et maintenir les accommodements du service hélicoptéré, du traversier et du pont de glace.
- 10.2 Assurer l'entretien régulier des chemins d'hiver.

OBJECTIF 11 : S'assurer que les chemins de l'Île sont sécuritaires pour les familles et les personnes âgées.

- 11.1 Poursuivre les démarches de sensibilisation à la sécurité routière et à la vitesse.
- 11.2 Planifier et communiquer un processus de sécurisation de la route par la personne qui fait venir un véhicule lourd à l'Île.



AXE D'INTERVENTION 4

VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 12 : Faciliter l'accès à des activités sportives, de loisirs et culturelles.

- 12.1 Promouvoir et soutenir l'organisation d'activités familiales intergénérationnelles.
- 12.2 Développer une offre de sports ou d'activités pour les personnes âgées.
- 12.3 Soutenir les initiatives, visant à bonifier l'offre d'activités communautaires.
- 12.4 Promouvoir la plage publique de la Station du Phare.

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 13 : Reconnaître l'apport des bénévoles au dynamisme de l'Île.

- 13.1 Remettre au calendrier une rencontre reconnaissant l'apport des bénévoles à la vie de l'Île.

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 14 : Sensibiliser davantage l'équipe municipale aux besoins de la population.

- 14.1 Tenir une séance d'échange portant sur les besoins des personnes âgées et des familles avec l'équipe municipale.



AXE D'INTERVENTION 5

COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 15 : Maintenir les moyens de communication utilisés par la population.

- 15.1 Poursuivre les communications virtuelles et papier.
- 15.2 Assurer le suivi du déploiement du plan d'action de la Politique familiale et des personnes âgées.

La version détaillée du Plan d'action est disponible sur demande.



SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. La ou les personnes élues, responsables des questions relatives aux familles et aux aînées, de concert avec les membres du comité (issus de la communauté et des organismes de l'Île), s'assurent du soutien des actions en cours d'implantation, afin notamment de réfléchir à des pistes de solution, au besoin.

Le comité de suivi a la responsabilité de :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions.
- Soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans notre milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs.
- Formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal.
- Faciliter la circulation de l'information.

Le cycle de vie de cette Politique s'étale sur trois ans. De nature évolutive, le processus de suivi tiendra compte des changements relatifs aux familles et aux personnes aînées, au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des personnes et groupes concernés.



CONCLUSION

L'élaboration de cette nouvelle mouture de la Politique familiale et des personnes aînées de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (2025-2027) n'aurait pas été possible sans la participation et l'implication des personnes aînées et des familles.

En s'engageant dans cette démarche, les élues et les élus ont quant à eux manifesté leur intention de mieux répondre aux besoins et réalités des citoyennes et des citoyens, et d'ainsi offrir un environnement propice à l'épanouissement de toutes les personnes composant notre belle communauté verdoyante.

*Vivre à l'Île,
vivre mieux*





En partenariat avec :

